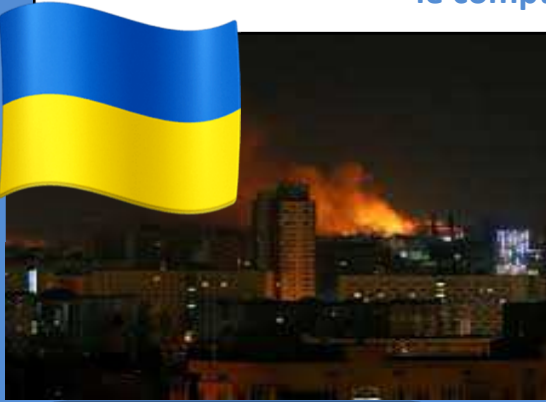


Quand l'actualité s'invite en atelier de professionnalisation : le compte rendu d'un atelier prémonitoire....



Parti.es d'une simple analyse de l'actualitéLes vendredi 4 et 11 février 2022, juste avant les vacances, nous avons participé à un atelier de professionnalisation mis en place par nos professeurs. Nous avons pour objectif de prendre connaissance des diverses sources d'actualité. Nous avons utilisé un site appelé « mur de la presse ». Ce support numérique propose un large catalogue d'articles de tous bords politiques. Nous nous sommes intéressés à la rubrique « la une » pour obtenir les articles les plus récents. La consigne était de retenir un thème illustré par au moins 2 sources différentes. Nous devons retenir deux articles de même thème parlant du même sujet en comparant le ton journalistique, la façon dont le sujet était exploité et en faire une conclusion. *Lisandru et Romain*

Le 4 février 2022, on était loin d'imaginer

Les articles le plus fréquemment choisis ont pour thème le voyage d'Emmanuel Macron qui devait se rendre en Russie le 6 février 2022 pour s'entretenir avec Vladimir Poutine sur la crise en Ukraine afin d'éviter un conflit. (Sources France 24 et le Monde)

Océane et Célia

L'idée était de différencier les sources choisies et analyser le message diffusé.

Certains médias parlaient d'une possible guerre. Nous pensions qu'ils dramatisaient ! Ces articles créaient un sentiment de crainte et d'étonnement au sein de la classe. **Mais beaucoup n'y croyaient pas. C'est pourtant quelques jours après qu'une guerre est déclarée entre les 2 pays.**

L'ensemble des étudiants...

Personne ne s'attendait à un tel retournement de situation. Mais le pire s'est produit, l'Ukraine est tous les jours détruite un peu plus par l'armée Russe, avec les conséquences humaines désastreuses que l'on connaît. L'évolution de cette guerre nous attriste tous et nous espérons une amélioration de la situation.

Océane

La Ville d'Ajaccio recense sur son site toutes les initiatives solidaires des institutions, commerces et associations déployées en faveur de l'Ukraine. Elles sont à retrouver via ce lien : https://www.ajaccio.fr/Initiatives-en-faveur-de-l-Ukraine_a10100.html

NOUS POUVONS TOUS PARTICIPER



Le droit à la vie

L'Article 2 de la Convention européenne des droits de l'homme consacre le droit à la vie. Les états européens ont l'obligation de protéger la vie des individus par tout moyen adéquat à la disposition de la législation.

Les BTS SAM sont mobilisés pour défendre le droit à la vie.